

MAIRIE DE LA COTE D'ARBROZ

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2012

Présents/MM. BAUD Jean-Paul / BAUD Marie-Thérèse / LE RAY Gérard/BAUD Michel/
DEHESTRU Marc/DUFOUR Michel/

Absents excusés : MM/ BAUD Emilie/MUFFAT Sophie/

Absents : MM/SAUVAGE Pascal/GEROUDET Vincent/

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- DECIDE D'ACQUERIR L'APPARTEMENT J3/J4 SITUÉ DANS LE VILLAGE D'ARBROZ ET APPARTENANT A MR CAMIN.
- DECIDE D'ACQUERIR LA PARCELLE SITUÉ AU LIEUDIT LE COUARD ET APPARTENANT A MR VREL POUR L'ELARGISSEMENT DE LA VOIE COMMUNALE.
- DECIDE DE SOLLICITER L'AVIS DU SERVICE DES DOMAINES POUR L'EVALUATION DES TERRAINS SITUÉS AU COL DE L'ANCRENAZ ET DESTINÉS A ÊTRE VENDUS A MR WESTON.
- EXAMINE LES DOSSIERS D'URBANISME EN COURS :
 - ☞ P.C. COCQUEREL PASCAL L'ANCRENAZ/Pièces complémentaires déposées le 24/08/12. Avis favorable de la commission de sécurité. En attente réponse D.D.E.
 - ☞ C.U. RAMEL/Echange terrain avec Mr Cocquerel/ Zone NDa
 - ☞ D.P. BROUESSE LE COUARD/Représenter l'implantation de l'abri voiture.
 - ☞ A.F.U La Villiaz/OK pour missionner Mr Canel Géomètre pour déposer le permis d'aménager.
- FAIT LE POINT SUR LES DIFFÉRENTES COUPES DE BOIS (2008-2011-2012).
- FAIT LE POINT SUR LES EFFECTIFS SCOLAIRES DE LA RENTRÉE .
- DECIDE DE LANCER UN APPEL A CANDIDATURE POUR LA LOCATION DU BAR MULTISERVICES DE LA COTE.
- CHARGE MR DUFOUR DE DÉFINIR L'IMPLANTATION DES POTEAUX POUR LA POSE DES PANNEAUX DE RUES.
- FAIT LE POINT SUR LES DIFFÉRENTS TRAVAUX EN COURS.
- ORGANISE LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2012 ; RASSEMBLEMENT DES AFN DE LA VALLÉE D'AULPS A LA COTE D'ARBROZ.

- **EXAMINE QUELQUES DOSSIERS DIVERS .**

Vu par Nous, Maire de la commune de LA COTE D'ARBROZ pour être affiché à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 Août 1884.

A La Côte d'Arbroz,
Le 2 Octobre 2012

Le Maire,
BAUD Jean-Paul